

Recherche d'un logement temporaire

7

Vous souhaitez trouver une location rapidement pour une courte durée : Adecco Médical vous propose un dispositif adapté à un besoin ponctuel d'accéder à un logement.

Le logement temporaire est une solution aux nombreux avantages : rapidement mobilisable, conditions tarifaires attractives, proche des bassins d'emploi pour une durée plus au moins longue (quelques jours à 2 ans maximum).

Les questions que l'on peut se poser sur la recherche de logement temporaire :

Quels types de logement sont proposés ?

- Logements entièrement meublés et équipés (chambre, studio, appartement...) pouvant comprendre des services hôteliers
- Logements pour jeunes travailleurs
- Résidences étudiantes
- Logements temporaires en cas de difficultés

A qui s'adresse cette aide ?

Pour tous les salariés dans le cadre :

- D'un premier emploi
- D'une formation
- D'une mutation professionnelle
- D'une mission ponctuelle
- D'une formation en alternance
- D'une situation exceptionnelle (séparation, perte de logement, ...)

Quelle est la condition pour y avoir droit ?

- Avoir un contrat de travail avec Adecco Médical dans le mois en cours

Pouvons-nous la cumuler avec d'autres aides ?

- Avec l'avance LOCA-PASS : une aide pour avancer le montant de votre caution [avance-loca-pass](#)
- Avec la garantie VISALE : obtenez un garant gratuitement et facilement [garantie-visale](#)
- Avec l'aide MOBILI-JEUNE : une aide pour payer une partie de votre loyer [mobili-jeune](#)
- Avec les aides APL

Comment faire pour en bénéficier ?

Cliquez sur le lien suivant <https://site.actionlogement.fr/demande-de-logement-temporaire/> complétez le formulaire de contact. Vous serez contacté sous un délai de 72 hrs maximum pour faire le point sur votre besoin.

C'est quoi le bon timing ?

Dès que vous avez connaissance de votre besoin.